



Communiqué de presse
Informations réglementées
16 décembre 2014 (après clôture de la bourse)

Informations réglementées, Leuven, 16 décembre 2014 (après clôture de la bourse)

Le syndicat d'actionnaires de KBC Groupe après la prolongation des accords d'ancrage

Leuven, 16 décembre 2014. Le 23 septembre 2014, Cera et KBC Ancora ont confirmé, avec MRBB et d'Autres Actionnaires Stables, qu'ils prolongeaient leur action de concert sur KBC Groupe pour une nouvelle période de 10 ans. Cette prolongation de la convention d'actionnaires a pris effet le 1^{er} décembre. Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables regroupent désormais 40,39% du nombre total d'actions KBC Groupe. Les actionnaires concernés assurent ainsi la continuité de la stabilité de l'actionnariat et leur soutien au développement futur du groupe KBC.

Cera et KBC Ancora assurent, avec MRBB et d'Autres Actionnaires Stables (« Andere Vaste Aandeelhouders / AVA »), la stabilité de l'actionnariat et le développement du groupe KBC. À cette fin, une convention d'actionnaires d'une durée initiale de 10 ans avait été conclue le 23 décembre 2004. Ces accords ont été actualisés et prolongés pour une nouvelle période de 10 ans.

C'est dans ce cadre que Cera, KBC Ancora, MRBB et d'Autres Actionnaires Stables ont apporté - comme communiqué le 23 septembre dernier - toutes leurs actions à la convention d'actionnaires ; ces parties réunissent désormais 40,39% (anciennement : 30,79%) de toutes les actions de KBC Groupe. Ce pourcentage est largement supérieur à la barre des 30%, importante dans le cadre de la législation OPA.

Dans le cadre de la convention d'actionnaires, Cera (2,7%) et sa filiale KBC Ancora (18,6%) sont considérées comme une seule et même partie.

Composition du syndicat d'actionnaires (à partir du 1^{er} décembre 2014) :

Actionnaire	Nombre d'actions	% de KBC Groupe (sur base de 417.364.358 actions)
KBC Ancora SCA	77.516.380	18,57%
Cera SCRL	11.127.166	2,67%
MRBB SCRL	47.889.864	11,47%
Autres Actionnaires Stables	32.020.498	7,67%
TOTAL	168.553.908	40,39%



Communiqué de presse

Informations réglementées

16 décembre 2014 (après clôture de la bourse)

KBC Ancora est une société cotée en Bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionnariat et le développement du groupe KBC. En tant qu'actionnaires de référence de KBC Groupe, ils ont conclu une convention d'actionnaires

Calendrier financier :

30 janvier 2015	Rapport financier semestriel (premier semestre) (17.40 CET)
28 août 2015	Communiqué annuel exercice 2014/2015 (17.40 CET)
29 septembre 2015	Rapport annuel 2014/2015 disponible (17.40 CET)
30 octobre 2015	Assemblée Générale des Actionnaires

Ce communiqué de presse est disponible en néerlandais, en français et en anglais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be